

Le Chesnay, le 9 septembre 2011

Monsieur Fabrice SPONTON

Copie :

. La Compagnie du Patrimoine
. Jean-Saint Cricq

Objet : Pharmacessacq

Monsieur Sponton,

Vous trouverez ci-après la restitution de notre entretien du 6-09.

1. Les repreneurs :

Les acteurs intéressés par la reprise partielle de la société Garinot :

- La société d'agencement Tecny Farma se refuse,
- M. Jasse, agent commercial basé à la Réunion réduit momentanément son engagement à 150K€,
- M. Jeannerot, agent commercial basé dans l'Est de la France s'engagerait à hauteur de 150k€ et souhaiterait devenir directeur régional sur cette même région,
- M. Duville, agent commercial (Bordeaux), s'engagerait également à hauteur de 150 k€. Il est de formation financière et aspire à devenir Directeur d'agence sur Paris (Réalisation des business plans pour le back office, animation commerciale... et plus généralement Direction Générale de la Société).

Sur ces bases, et sous l'hypothèse que l'opération d'acquisition de 100% des titres auprès de Mr Sponton pour un prix de 5M€ serait financée par 1M de Crédit Vendeur, 2,5M de Dette Senior et 1,5 d'apport en fonds propres, c'est 1,05M€ que l'acquéreur que nous cherchons doit apporter.

2. Organisation Sté Garinot avant cession

M. Sponton envisage de fusionner Pharmeurop et Garinot

3. Crédit vendeur

M. Sponton continuerait à être salarié pendant 30 mois aux conditions suivantes:
18000 € x 30, soit 26 k€ charges comprises = 780 k€ + une indemnité de 220 k€ (non imposable pour le bénéficiaire et déductible pour la Sté Garinot), payable en 3 traites de 75 k€ sur 18 mois. M. Sponton prenant sa retraite au bout des 48 mois.

Est-ce compatible avec la loi Dutreil qui prévoit qu'un dirigeant est exonéré totalement des impôts sur plus-values de cession en prenant sa retraite dans les 24 mois qui précèdent ou suivent la cession de son entreprise ?

4. Contrat collaboration M. Sponton

M. Sponton souhaite un contrat de collaboration d'agent commercial sur les départements 77, 91, 45, 89. D'après son expérience, plus un secteur est petit et plus c'est rentable. Il superviserait 2 agents commerciaux dont son fils.

5. Contrat de collaboration avec la CERP

Il y a eu une rencontre avec le PDG de la CERP Rouen pour la mise en place d'un contrat-de-réciprocité de collaboration exclusif. La CERP représente 35 agences en France (220 commerciaux sur le territoire).

6. Prévision de chiffre d'affaires

CA prévisionnel au 31-12 pour l'année suivante, généralement 800k€, soit 20 compromis signés ou 1/3 du CA. CA prévue en 2012 2,3 M€.

7. Le marché

Les élections vont freiner l'activité. Mais les pharmaciens acheteurs ayant de l'argent en banque et qui attendaient le moment d'acheter semblent se décider sous l'effet de la crise par crainte de voir leur capital s'éroder.

8. Personnel siège dans le scénario où Monsieur Duville serait nommé DG par les actionnaires :

- M. Duville (option D° Agence)
- M. Dehaut : Chargé des relations CERP
- 2 secrétaires (dont la fille de M. Sponton)

9. Métier agent commercial

5 visites par jour sans avis de passage. 50 % des mandats sont suivis d'une affaire. Contractuellement, la sté Garinot exige de ses agents un nombre de mandats égal au double de l'objectif. Un territoire avec 450 pharmacies = 16 ventes /an.
Déroulement d'une vente en 3 actes :
1/ Compromis (séquestre)
2/ Vente sous conditions suspensives de l'ordre des pharmaciens, la DRAS, la préfecture.
3/ Transfert de propriété définitive avec paiement du prix.

10. Relance marque Delavenne

4 commerciaux seront recrutés pour ce projet (vivier CERP)

Conclusion :

- JSCC propose d'organiser un RV avec un repreneur potentiel qui a commencé la constitution d'un Tour de Table. Son CV est présenté, et Mr Sponton accepte qu'un RV soit pris.
- JSCC expose sa stratégie de recherche de candidats repreneurs auprès des Sociétés de Gestion de Patrimoine, Société d'Assurances ayant des réseaux d'Agents commerciaux et de gestionnaires de patrimoines, et éventuellement des Banques Privées et Boutiques de M&A. Mr Sponton accepte cette stratégie.

ER / JSC

Cc : PG